

MJC Jacques Prévert – Centre Social
Rapport moral 2015
Assemblée Générale du vendredi 3 juin 2016

Ce rapport moral porte sur l'année scolaire 2014/2015.

Par rapport à l'exercice précédent, on note une légère augmentation du nombre des adhérents : 570 contre 558.

Certes, les accueils de loisirs sont restés en deçà des chiffres précédents, mais on note heureusement une reprise depuis novembre 2015.

Les statistiques d'activités sont globalement en progrès, ce qui s'explique par l'ouverture de deux activités supplémentaires : le cardio-training et le hip hop. Certaines activités, comme le montrera le rapport que présentera Anne tout à l'heure, se stabilisent, d'autres perdent leur attractivité, ce qui montre que nous devons sans cesse nous ouvrir à des activités nouvelles pour éviter une certaine lassitude des adhérents.

Toutes les manifestations ont été reconduites, à l'exception de la marche de nuit que nous avons remplacée par une manifestation d'un autre style intitulée « marche animée ». Celle-ci a été bien appréciée et sera reconduite cette année en tant que partie intégrante de la Fête du Jeu. Nous espérons ainsi éviter les problèmes liés à l'alcoolisation de certains participants de la marche de nuit, récurrente malgré les consignes et les précautions prises.

En ce qui concerne le Centre Social, nous avons présenté à la Caisse d'Allocations Familiales un dossier pour solliciter le renouvellement de l'agrément arrivé à échéance en octobre 2015. Cet agrément a été renouvelé pour une durée de deux ans.

Sachant que le précédent agrément avait été accordé pour quatre ans, on doit estimer que la CAF a voulu prendre une position transitoire.

En effet, elle nous a indiqué que le dossier présenté pour ce renouvellement reposait sur un diagnostic insuffisamment précis et proposait de ce fait des orientations trop générales.

Je rappelle que pour être conforme aux critères de la CAF, un centre social doit favoriser toutes les formes de mixité sociale ainsi que l'expression et la réalisation des projets émanant de la population.

La CAF estime que nos effectifs sont insuffisants en nombre et en qualification pour porter ces actions.

Aussi, la CAF nous fait-elle obligation de réaliser pour le terme de notre agrément (octobre 2017) un diagnostic plus précis, plus approfondi, et de proposer des actions correspondant davantage aux attentes et aux besoins des habitants.

Le contrat de notre animatrice Chloé Bouschbacher arrivant à échéance en octobre 2016, il sera nécessaire d'embaucher une animatrice à temps complet pour porter ces actions, tout en sachant que nous allons au-devant d'un nouveau déficit financier, car toutes nos subventions ont été revues à la baisse.

Ce rapport concerne, je l'ai dit, l'année 2014/2015, mais nous sommes aujourd'hui à mi 2016 et déjà se profile le soixantième anniversaire de notre MJC, qui coïncidera avec le réexamen de notre agrément par la CAF.

Dans un contexte difficile, c'est un véritable défi que notre association doit relever pour l'avenir, tout en gardant à l'esprit les valeurs fondamentales qui sont celles des MJC : lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, recherche d'épanouissement de chacun dans l'intérêt d'une vie sociale apaisée et riche, voilà ce qui nous distingue d'autres structures qui ont toute leur raison d'être, mais qui restent davantage orientées vers la consommation de loisirs, le spectacle, le bien-être individuel.

Pour terminer, je tiens à remercier en premier lieu toutes les personnes qui contribuent à soutenir notre activité : la direction et l'ensemble du personnel, les animateurs, les administrateurs et les membres du bureau, ainsi que tous les bénévoles pour leur aide précieuse et sans qui nous ne pourrions organiser toutes nos manifestations.

Je tiens à remercier aussi tous les partenaires institutionnels sans lesquels nous ne pourrions exister :

- la municipalité de Dieuze, pour la mise à disposition de nos locaux et pour sa contribution financière,
 - la Caisse d'Allocations Familiales,
 - le Conseil Départemental pour les aides financières ciblées qu'il nous apporte,
- ainsi que tous les organismes qui nous soutiennent ponctuellement.

Je vous remercie de votre attention.

Le président
Claude Pfeiffer